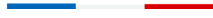


Le grand **débat national**



GRAND DEBAT NATIONAL EN AUTRICHE
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 21
FEVRIER 2019

1 AGENDA

• Considérations générales

18:00	18:10	Installation et bienvenue	00:10
18:10	18:30	Présentations individuelles	00:20
18:30	19:15	Thème 1	00:45
19:15	20:00	Thème 2	00:45
20:00	20:10	Pause	00:10
20:10	21:00	Plénière et restitution des groupes	00:50
21:00	21:30	Pot convivial	00:30

• Démocratie et citoyenneté

- Confiance envers les services de l'État et la représentation nationale.
 - Sur l'ensemble des quatre groupes, le consensus général s'est retrouvé autour d'un manque de confiance envers la représentation nationale et la classe politique de manière générale. Plusieurs groupes ont éprouvé le sentiment d'une déconnexion du lien entre élus et électeurs ainsi que d'une déconnexion des élus envers les réalités de la vie quotidienne de leurs électeurs.
 - Certains groupes ont émis le souhait que les élus ne soient plus des professionnels de la politique, et qu'ils soient plus représentatifs de l'ensemble des catégories sociales de la nation.
- Mandat électoral
 - La proposition d'établir une forme de mandat impératif est revenue dans plusieurs groupes. Si certains groupes ont émis la proposition d'un mandat impératif strict, d'autres groupes ont proposé des alternatives, allant d'un contrat avec les citoyens impliquant des sanctions en cas de non-respect (pouvant aller jusqu'à la révocation), jusqu'à l'introduction de consultations interactives préalables des électeurs permettant de donner à l'élu une orientation de vote.
 - Obligation d'assiduité des élus aux sessions de vote. Les groupes se sont retrouvés d'accord sur la nécessité d'introduire une forme d'obligation d'assiduité aux sessions de vote, particulièrement concernant les grandes réformes (retraites, droit du travail, etc...).
 - Établir une obligation de reprendre un élu à la fin de son mandat.
- Modes de scrutin – vote à distance.
 - Les quatre groupes se sont unis sur l'importance du rétablissement du vote électronique, afin de permettre aux citoyens français vivant dans des zones reculées ou éloignées des bureaux de vote, voire dans l'impossibilité de se déplacer le jour du vote (français en situation de handicap ou de vieillesse, par exemple), de pouvoir exercer leur droit de vote.
- L'argument de la cybersécurité n'a pas été retenu par plusieurs groupes. Le contre-exemple de l'utilisation massive d'internet pour des transactions financières, ou l'échange d'informations à caractère sensible, a été avancé pour démontrer de la faisabilité technique d'un tel dispositif. Par exemple, le vote électronique existe déjà en Suisse et en Estonie et fonctionne. La réintroduction du vote électronique permettrait d'augmenter la participation, notamment des français établis à l'étranger.
- Modes de scrutin – Comptabilisation du vote blanc.
 - La comptabilisation du vote blanc a fait l'objet d'un large consensus auprès des différents groupes.
- Modes de scrutin – introduction d'une dose de proportionnelle.

- Plusieurs groupes se sont déclarés favorables à l'introduction d'une dose de proportionnelle afin d'accentuer la représentativité du corps électoral.
- La proposition de retenir le système du Vote au jugement majoritaire a été faite dans un groupe
- Age de vote – harmonisation européenne.
 - L'harmonisation de l'âge légal du droit de vote a été avancé par certains groupes. A titre d'exemple, les citoyens résidants et inscrits sur les listes électorales en Autriche ont le droit de voter à partir de 16 ans, alors que les français de métropole ne peuvent le faire qu'à partir de 18 ans.
- Référendum et Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC).
 - L'introduction du Référendum d'Initiative Citoyenne a fait l'objet d'un large débat au sein des groupes et a rencontré un large consensus sur son principe, ses modalités restant à définir.
- Service National/civique/civil/citoyen.
 - L'idée de la réintroduction d'une forme de service national a généralement été bien accueillie. Certains groupes ont proposé d'étendre le champ de ce service, en incluant la possibilité d'intégrant l'équipe d'un élu local ou national, afin de prendre la mesure du travail politique (au sens vie publique et non politique) au service de la communauté. Une proposition a même été émise de l'étendre au niveau de l'Union Européenne, sur un principe similaire à Erasmus.
- Renforcement de l'éducation civique des jeunes français.
 - Plusieurs groupes ont relevé l'importance de renforcer l'éducation civique des jeunes et de mieux la mettre en adéquation avec les réalités concrètes du civisme (importance du droit de vote, fonction de l'impôt, histoire des acquis de la démocratie, etc...)
- **L'organisation de l'État et des services publics**
 - Gestion des services publics – aspects généraux.
 - De manière générale, les groupes se sont accordés sur la nécessité de clairement définir la limite entre services publics et services ouverts au secteur privé. Plusieurs groupes ont émis le souhait que certains services tels que l'accès à l'eau, à l'énergie, etc... restent contrôlés par l'État.
 - Par ailleurs, la fin de la gestion comptable des services publics (mise à disposition des budgets nécessaires au bon fonctionnement des services publics sans regard pour les éventuelles contraintes budgétaires) a reçu un soutien général.
 - La gestion et l'étendue du secteur public doit se faire sur des critères politiques et non économiques.
 - Réforme du service public des transports.
 - La question de la qualité, du prix et de l'entretien du service public des transports en France a été largement débattue, en particulièrement en comparaison à l'Autriche (à l'avantage du système autrichien – coût de la carte ÖBB par exemple).
 - La numérisation des démarches administratives butte souvent sur la fracture numérique (utilisateur pas formés) et par l'absence d'accès Internet dans les zones rurales.
 - Soutien à la fonction publique hospitalière.
 - Un groupe a tenu à reconnaître l'état de souffrance et d'abandon du service public de la santé en France. Lors de la session générale, le consensus s'est retrouvé autour d'un soutien accru aux personnels de santé et aux services de secours (SMUR, SAMU, pompiers), dont le dévouement, inversement proportionnel au soutien de l'État, a été largement salué.
 - Renforcer l'efficacité des services publics.

- Plusieurs groupes ont émis le souhait de renforcer l'efficacité des services publics, en prenant exemple sur les initiatives positives dans d'autres pays. L'exemple de l'Estonie (interdiction à l'opérateur public de demander deux fois la même information au citoyen, afin d'obliger les services de l'État à maximiser leur relation aux administrés) a été mentionné dans un groupe et favorablement accueilli lors de la session générale.
- Développer la transparence des dépenses publiques.
 - La question de la transparence des dépenses publiques a été largement soutenue.
- Solutionner la fracture numérique.
 - Certains groupes ont soulevé la nécessité pour l'État de résoudre la fracture numérique créée par la difficulté rencontrée par certaines catégories de citoyens de s'adapter aux changements liés à l'importance croissante de l'Internet dans l'accès aux services publics.
- Disponibilité de l'audiovisuel français à l'étranger.
 - Sujet classique des français établis à l'étranger, la question de l'accès aux chaînes françaises depuis l'étranger (en particulier les chaînes des services publics) a été soulevée et fait l'objet d'un soutien unanime.
- **Recommandations et propositions**
 - Démocratie et citoyenneté
 - Limitation du mandat d'élu à deux mandats consécutifs au maximum.
 - Obligation d'un casier judiciaire vierge pour les élus, et d'être considéré de bonne moralité, au même titre que certains corps d'agents publics comme les pompiers, policiers, etc...
 - Obligation d'assiduité des élus de la Nation aux sessions de vote, particulièrement sur les réformes de grande importance.
 - Introduction d'une forme de contrat élu / citoyen, liant l'élu au respect d'une feuille de route, agrémentée d'une série de consultations interactives préalables aux sessions de vote, permettant aux citoyens de donner des orientations de vote aux élus de leur circonscription, voire auxdits élus d'expliquer ou de rendre compte sur leur choix de vote.
 - Introduction du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC), sur un modèle similaire à la Suisse.
 - Comptabilisation du vote blanc.
 - Harmonisation de l'âge du vote au niveau européen (18 ans en France / 16 ans en Autriche actuellement).
 - Améliorer l'information des droits et devoirs du citoyen avec une Éducation Civique concrète.
 - Établissement d'un service civique permettant aux jeunes de servir auprès d'élus de la nation (local ou national).
 - Mettre en place un « Congé civique » sur le modèle du congé de maternité pour qu'à la fin de son mandat l'ancien élu puisse reprendre son travail.
 - L'organisation de l'État et des services publics
 - Fin de la gestion comptable des services publics.
 - Introduction de systèmes de transparence des dépenses publiques plus accessibles et compréhensibles par le grand public.

2 PROPOSITION D' ACTIONS POST GDN

- Plusieurs participants ont émis le souhait de poursuivre l'expérience du Grand Débat National au-delà du 15 mars. Les membres du comité d'organisation du Grand Débat National en Autriche ont proposé de travailler à la pérennisation du Grand Débat, notamment à l'occasion des élections européennes, en restant sur le principe d'un débat citoyen ouvert à tous.

3 PROCHAIN RENDEZ-VOUS DU GRAND DEBAT NATIONAL

Le 7 mars 2019 à partir de 18h00, au Lycée Français de Vienne sur les thématiques de la transition écologique et Fiscalité & dépenses publiques.